



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Communiqué de presse

Caen, le 16 novembre 2021

## **JEUDI 18 NOVEMBRE, JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT, L'ACADÉMIE DE NORMANDIE SE MOBILISE.**

**La 7<sup>e</sup> édition de la journée de mobilisation nationale « Non au harcèlement » se déroulera ce jeudi 18 novembre. Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves de vivre une scolarité épanouie.**

Le harcèlement est un fléau qui continue de marquer l'École de manière insupportable. De l'école au lycée, aucun niveau n'est épargné, ni aucun espace, car loin de se limiter au cadre scolaire, le harcèlement peut aussi frapper sur le trajet du domicile comme à la maison, quand les réseaux sociaux entrent en action et que le harcèlement se fait « cyber ».

Si l'École s'est mobilisée de longue date sur ce sujet, ce combat n'est malheureusement pas encore gagné. Il faut continuer à informer les élèves, les familles et les personnels sur la réalité et les formes du harcèlement, prévenir ces situations et agir avant que le mal ne soit fait, former les équipes à la détection et au traitement, et enfin traiter toutes les situations connues, dont aucune ne doit rester sans réponse.

- **En 2020-2021**

**+ de 2 000 ambassadeurs collégiens formés**

Bien que la mobilisation de l'académie de Normandie se fasse au quotidien et tout au long de l'année, la journée nationale de lutte contre le harcèlement, qui se tient cette année le 18 novembre, est un moment clef auquel toutes les écoles et tous les établissements sont invités à participer.

Partout dans l'académie, des élèves, des personnels et des parents s'engagent à l'occasion de cette journée, en mettant en place de très nombreuses actions de sensibilisation (rencontres, formations, mur d'expression *flash mob*, *dress codes*, diffusion d'affiches et de vidéos, café des parents...).

**NON AU HARCÈLEMENT**

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS :  
APPELEZ LE **3020** Service & appel gratuits  
du lundi au vendredi de 9h à 20h  
samedi de 9h à 16h

### **Contact**

Tél. 02 31 30 15 03

Mél. [presse@ac-normandie.fr](mailto:presse@ac-normandie.fr)

[www.ac-normandie.fr](http://www.ac-normandie.fr)

## Zoom sur le concours « Non au Harcèlement » dans l'académie de Normandie

Dans le prolongement des actions menées pour lutter contre le harcèlement, le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports propose depuis maintenant 9 ans le concours « Non au Harcèlement ».

Ouvert à tous les élèves à partir du CP, ce concours a vocation à faire des élèves des acteurs à part entière de la lutte contre le harcèlement en les amenant à concevoir des affiches ou des vidéos destinées à sensibiliser leurs camarades à la réalité du harcèlement.

Pour l'édition 2021, plus de 1 500 élèves, issus de plus de 50 écoles, collèges et lycées ont participé au concours dans l'académie de Normandie.

Parmi les 54 affiches et les 29 vidéos proposées par les élèves, le coup de cœur académique est revenu à l'affiche réalisée par des élèves du lycée Aristide Briand d'Evreux qui dénonce le cyberharcèlement.

Les inscriptions à la session 2022 commencent cette semaine.



## « pHARe » : un nouveau programme de lutte contre le harcèlement

Depuis 2019, l'académie de Normandie a expérimenté un nouveau programme de lutte contre le harcèlement dénommé « pHARe », véritable programme « clé en main » qui guide pas à pas les équipes dans la construction d'un projet de lutte contre le harcèlement adapté au contexte de leur école ou de leur établissement.

Expérimenté avec succès dans 5 écoles et 5 collèges de l'académie depuis 2 ans, ce programme va être activement généralisé à toutes les écoles et à tous les collèges de l'académie dans les deux années à venir, pour faire de l'académie un territoire 100 % lutte contre le harcèlement.

### ▪ Le programme « pHARe » dans l'académie de Normandie en 2021-2022

- ✚ de 200 écoles et collèges engagés
- ✚ de 1 000 professeurs formés

Pour rappel, un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes est proposé par le ministère de l'Éducation nationale : **30 20**

*Le 3020 est joignable du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi.*

Pour aller plus loin sur la thématique du harcèlement scolaire rendez-vous sur [nonauharcelement.education.gouv.fr](http://nonauharcelement.education.gouv.fr)

## Contact

Tél. 02 31 30 15 03  
Mél. [presse@ac-normandie.fr](mailto:presse@ac-normandie.fr)  
[www.ac-normandie.fr](http://www.ac-normandie.fr)

# Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

## pHARe

### QU'EST-CE QUE pHARe ?

Un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement dans les écoles et les établissements

### POUR QUI ?

Pour l'ensemble des écoles et des établissements

### EN QUOI CONSISTE pHARe ?

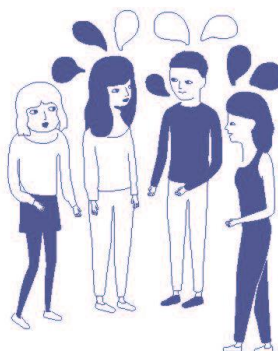
- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

### QUAND ?

Généralisé dès la rentrée 2021

### COMMENT ?

- Impliquer les personnels et les élèves
- Associer parents et partenaires
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- Mettre à disposition une plateforme numérique dédiée
- Suivre l'impact de ces actions



### À QUOI S'ENGAGE

#### L'ÉCOLE OU L'ÉTABLISSEMENT pHARe ?

##### Charte d'engagement pour 2 ans

- Constituer une équipe ressource de 5 personnels formés
- Formaliser un protocole de traitement
- Former une équipe d'élèves-ambassadeurs
- Mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles
- Participer aux temps forts : concours et journée Non au harcèlement, etc.
- Organiser 10 h d'apprentissages annuelles dès le CP

## Contact

Tél. 02 31 30 15 03

Mél. [presse@ac-normandie.fr](mailto:presse@ac-normandie.fr)

[www.ac-normandie.fr](http://www.ac-normandie.fr)